

43 - Programmation Vital'Eté 2015

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

Préambule

C'est à l'été 2003 que l'opération Vital'Eté a été créée dans le but d'élargir l'offre d'animation tout public et entièrement gratuite dans les domaines culturels, artistiques, créatifs, scientifiques et sportifs.

Depuis cette date, l'opération connaît chaque été un franc succès, avec l'accueil de près de 24 000 visiteurs au cours des 8 semaines d'ouverture à l'été 2014.

Cette animation estivale gratuite répond à une demande sociale croissante où la place du loisir pour tous est à maintenir voire à consolider, notamment à destination des publics ne partant pas en vacances. Vital'Eté est fréquenté majoritairement par un public bisontin (53 %) dont la majeure partie habite le quartier de Planoise, mais cette opération accueille également des familles et des jeunes de l'Agglomération et hors agglomération.

Au regard de l'évolution de la fréquentation sur les années écoulées, et dans un contexte budgétaire contraint, Vital'Eté 2015 ouvrira ses portes durant 7 semaines consécutives, du mardi au samedi.

Pour garantir le fonctionnement de Vital'Eté, de nombreuses associations locales sont mobilisées (associations sportives, culturelles et d'éducation populaire et de quartier) en plus du personnel municipal. Ainsi, cette opération contribue également à renforcer le positionnement des structures locales comme acteurs du dynamisme et de la diversité des pratiques à Besançon.

1 - Règlementation des accès

L'opération Vital'Eté est libre d'accès et destinée à tous publics ; elle nécessite la mise en place d'un règlement régissant le fonctionnement de l'opération et les engagements pris par l'ensemble des visiteurs fréquentant cette action.

2 - Organisation générale

Après treize ans d'existence et fort de son succès, Vital'Eté s'organisera donc en 2015 selon les axes ci-dessous :

* **l'ouverture en continu des espaces et animations, du mardi 7 juillet au samedi 22 août 2015** soit 7 semaines, de 14 h à 19 h du mardi au samedi à l'exception des jours fériés

* **les espaces sportifs** : vertical, pleine nature, beach, fitness, set & match, cycles... organisés avec les éducateurs sportifs du mouvement sportif bisontin et la Direction des Sports.

* **l'espace «Pitchouns» parents-enfants 0-6 ans** assuré par les pôles enfance des Maisons de Quartier Municipales.

* **l'espace «Arts & Création»** (+ de 6 ans) coordonné et animé par les Francas du Doubs dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) avec la participation d'intervenants socioculturels d'associations locales (danses, poterie, arts plastiques, cirque...)

* **l'espace «Convivial - Détente»** où des associations de quartier assureront la vente de goûters et de boissons en respect du Plan National Nutrition santé.

* **l'espace «Sciences & Environnement»**, coordonné par la Mission Développement Durable. Cet espace a pour objectif de proposer des activités de découverte scientifique avec une démarche expérimentale ainsi qu'une approche de la nature et des enjeux environnementaux sous forme ludique.

* **l'espace «Santé»** avec la mobilisation de la Direction Hygiène-Santé et de ses partenaires pour l'animation de jeux, expositions, ateliers forum d'échanges autour de la sensibilisation à des thématiques santé (3 semaines).

* **une programmation les samedis en fin d'après-midi** de 7 spectacles tout public et famille en lien avec la programmation «Quartiers d'été».

* **une participation des aînés** partageant leur talent artistique avec les enfants une fois par semaine à l'espace Arts & Création, avec les logements-foyers et la Maison des Seniors.

* **un espace «Cultures Urbaines»**, coordonné par l'ASEP Cras-Chaprais-Viotte autour de toutes les activités sportives de glisse et artistiques et culturelles urbaines durant 3 semaines.

- **Nouveautés 2015** :

* la caravane de Vital'Été échelonnée sur 7 semaines qui sillonnera les quartiers chaque lundi jusqu'au 17 août puis proposera également 4 étapes durant la dernière semaine d'août.

* une densification de l'espace Cultures Urbaines, grâce à la mobilisation financière du Pôle Culture Tourisme pour l'édition 2015.

3 - Aspects financiers

Vital'Été, en sa qualité d'action transversale impliquant de multiples directions de la Ville, engendre également des dépenses dont les crédits sont inscrits sur diverses lignes budgétaires de la façon suivante :

3.1 - Espaces sportifs (80 K€) :

Pour permettre la mise en œuvre des espaces sportifs tout au long des 7 semaines d'ouverture, la Direction des Sports procède, en complément des dépenses relatives à l'investissement des personnels permanents :

- au versement de subventions au profit des associations en charge de l'animation des espaces. Les subventions présentées ci-dessous constituent un premier versement pour les associations déjà engagées dans l'action. D'autres associations viendront compléter le programme actuellement en cours d'élaboration. Une subvention sera alors proposée à l'issue de l'opération Vital'Été :

- Entretemps escalade	4 000 €
- Association de prévention routière	1 500 €
- La Saint-Claude	1 750 €
- Association Sportive Orchamps Besançon	1 000 €
- Ligue de Franche-Comté de Sport Adapté	550 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 8 800 €, sera imputée sur la ligne 65.40/6574. 004825 CS 20300.

- au recrutement d'animateurs vacataires pour l'encadrement du public	45 000 €
- à l'achat de matériel et des fournitures indispensables à l'action	26 200 €

3.2 - Espace Arts et création (21,5 K€)

Cet espace est coordonné par les Francas du Doubs, dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) dont le financement est supporté par la direction Vie des Quartiers. Le fonctionnement est assuré par la mobilisation des dépenses suivantes :

- Mobilisation d'intervenants artistiques locaux pour l'animation de l'espace	19 000 €
- Prestation d'animation circastique	2 500 €

3.3 - Espace Pitchouns (9 K€)

Cet espace consacré aux enfants, petits et tous petits est coordonné par les professionnels des espaces parents enfants des maisons de quartiers municipales. Pris en charge financièrement par la direction Vie des Quartiers il nécessite les dépenses suivantes, hors personnels permanents :

- Logistique et matériel	2 000 €
- Recrutement d'animateurs vacataires pour l'encadrement du public	7 000 €

3.4 - Spectacles (4,43 K€)

Comme mentionné en préambule, un spectacle à destination d'un public familial est planifié chaque samedi à 16 h 30. Il permet de créer un temps fort sur cette journée du samedi, dont l'un des objectifs est de faire participer ensemble parents et enfants aux diverses activités grâce à une ouverture lors d'une journée non travaillée. Ces 7 spectacles dont la programmation est réalisée par la Direction Vie des Quartiers représentent la dépense suivante :

- Prestation au profit des structures en charge des différents spectacles	4 430 €
---	---------

3.5 - Espace Santé (8,47 K€)

Cet espace dont l'objectif est de proposer un lieu de sensibilisation à la santé sous divers angles (hygiène bucco-dentaire, alimentation, prévention solaire...) est mis en œuvre et animé par la Direction Hygiène Santé durant 3 semaines. Pour mettre en œuvre le projet d'animation, la DHS réalise les dépenses suivantes, en dehors de la mobilisation des personnels permanents :

- Achats de fournitures	1 200 €
- Prestations intervenants	2 070 €
- Contribution de la CPAM (intervenants + fournitures)	5 200 €

3-6 - Espace Sciences et environnement (15 K€)

Coordonné par la Mission Développement Durable, cet espace nécessite la participation de divers intervenants pour assurer son fonctionnement et la diversité des animations. L'animation de l'espace mobilise également des intervenants Ville (Direction Eau-Assainissement, Direction Espaces Verts) et des collectivités territoriales (SYBERT, Grand Besançon). Les dépenses nécessaires à sa mise en œuvre se répartissent selon le détail ci-dessous :

- Animation et matériel	11 000 €
- Association Les petits débrouillards	2 500 €
- Coordination de l'espace	1 500 €

Ces dépenses sont supportées par la Mission Développement Durable (11 K€) et la Direction Vie des Quartiers (4 K€).

3.7 - Espace cultures Urbaines (13 K€)

L'année 2015 mettra davantage en avant la thématique culturelle, du fait de la mobilisation nouvelle du Pôle Culture Tourisme. Cet espace qui fonctionnera durant 3 semaines et dont la présence sera également effective sur les Caravanes de Vital'Été sera coordonnée par l'ASEP. Cette structure associative recevra pour l'animation de cet espace une subvention d'un montant de :

- ASEP 13 000 €

Cette subvention est financée par 3 directions municipales selon la ventilation suivante :

- Direction des Sports 5 000 €

- Direction Vie des Quartiers 5 000 €

- Pôle Culture Tourisme 3 000 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 13 000 €, sera imputée sur la ligne 65.40/6574.004825 CS 20300.

3.8 - Caravane de Vital'Été (8 K€)

La caravane de Vital'Été, opération d'animation en pied d'immeuble, s'installera chaque lundi de l'été dans l'un des quartiers prioritaires tout au long du fonctionnement de Vital'Été. Puis elle proposera 4 dates au cours de la dernière semaine d'août. Cette opération, coordonnée par la Direction des Sports et financée par la direction Vie des Quartiers dispose d'un budget de 8 000 €. Pour cette édition 2015, la thématique des Cultures urbaines sera présente sur cette opération et les animateurs jeunesse permanents des maisons de quartiers municipales seront acteurs de cette opération.

3.9 - Dispositif A Tire d'aile (4,79 K€)

Durant l'été, 45 jeunes différents (7 par jour) seront mobilisés sur le site de Vital'Été ainsi que sur la caravane de Vital'Été afin de contribuer à la mise en œuvre des différents espaces d'animation via le dispositif ATA.

Le budget prévisionnel (hors valorisation des moyens permanents -humains et techniques-mobilisés) de l'opération Vital'Été 2015 s'élève à 164 190 € ventilés de la manière suivante :

85 000 € Direction des Sports

56 720 € Direction Vie des quartiers dont 9 000 € pour la Caravane de Vital'Été

11 000 € Mission Développement durable

3 000 € Pôle Culture Tourisme

8 470 € Direction Hygiène-Santé

La Ville prend en charge les dépenses par mobilisation de ses moyens permanents et sur les crédits inscrits au BP 2015 des directions Sports et Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse et Inter'Agés, Mission Développement Durable, Hygiène-Santé, Culture.

Propositions

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- décider la mise en œuvre du dispositif Vital'Été 2015

- approuver le règlement de Vital'Été, joint à la présente délibération

- attribuer les subventions aux associations suivantes :

. Entretemps escalade	4 000 €
. Association de prévention routière	1 500 €
. La Saint-Claude	1 750 €
. Association Sportive Orchamps Besançon	1 000 €
. Ligue de Franche-Comté de Sport Adapté	550 €
. ASEP	13 000 €

- autoriser M. le Maire à signer les conventions et avenants à intervenir.

«Mme Marie-Laure DALPHIN : Je voulais revenir sur les initiatives portées par la Ville dans le domaine de la santé. Ce champ d'action et d'investissement a disparu de vos objectifs manifestement. Vital'Été offre un espace santé dans un lieu ludique, c'est une très bonne initiative mais elle va durer trois semaines de 5 jours pour un coût de 8 470 €. Aujourd'hui les actions de santé se déclinent dans les différentes missions de la Ville : les sports, loisirs, contrôle de l'environnement. Cela me semble insuffisant, de même que je l'ai déjà souligné, nous attendons un travail structuré au niveau de cette ville. Nous souhaitons un groupe de réflexion et d'évaluation pour un plan d'action. Ce pourrait être par exemple un observatoire des fonctionnements et dysfonctionnements en matière d'accès aux soins dans notre Ville.

M. LE MAIRE : Je propose que vous rencontriez Cyril DEVESA -peut-être pas ce soir- pour dialoguer avec lui. Cyril tu veux répondre quand même rapidement ?

M. Cyril DEVESA : Rapidement. C'est pareil à tous les conseils, enfin on en a déjà parlé, on s'est déjà rencontré, je vous ai rencontrée dans mon bureau. Je vous ai même proposé ma feuille de route, on en a discuté. On a proposé que l'on se rencontre, que vous fassiez partie d'un groupe de réflexion composé de professionnels de la santé, qui est finalisé et on avait discuté au cours de cet entretien sur le fait que j'attendais que l'on travaille éventuellement ensemble mais que ça ne soit pas à des fins politiques, c'est-à-dire récupérées pour attaquer pendant le Conseil Municipal. Je m'aperçois que c'est un petit peu mal parti mais on va essayer quand même malgré tout de travailler convenablement ensemble et vous en ferez partie.

M. LE MAIRE : Je crois que si l'on veut travailler utilement il faut effectivement que lorsqu'il y a des réunions de travail ça serve à faire avancer le «schmilblick». Il ne faut pas venir dans ces groupes de travail pour trouver des arguments pour taper sur l'Adjoint en Municipalité. Je n'imagine pas un seul instant que c'est votre intention Madame DALPHIN.

Mme Marie-Laure DALPHIN : J'ai rencontré M. DEVESA une fois et depuis je suis bien sûr très contente qu'il m'offre de participer à ce groupe de réflexion et je me calmerai après, je serai plus tranquille.

M. LE MAIRE : Donc mettez-vous d'accord !

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 2, 4, 6 et 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. BIZE n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 25 juin 2015.